



En Charente Limousine, des aides de **500 à 5000€** pour améliorer votre habitat en complément de l'Anah.

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes
et les propriétaires bailleurs

Quels travaux ?

Rénovation énergétique
Adaptation du logement - autonomie
Résorption de l'habitat indigne
Amélioration du parc locatif

Quelles aides ?

Le montant des aides dépend du projet de travaux et des revenus des
propriétaires.

Pour en savoir plus, faites appel à un conseiller France Rénov'

CONSEILLER



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

CAUE de la Charente

05 45 92 95 93

31 bd Besson Bey 16000 ANGOULÊME

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi

Rendez-vous possibles à Confolens et
Terres-de-Haute-Charente



Les étapes de mon parcours :

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître mes aides.

2

Je dépose ma demande en ligne sur monprojet.anah.gov.fr et je sélectionne un opérateur pour m'accompagner tout au long de mon projet (MonAccompagnateurRénov' ou Assistant à maîtrise d'ouvrage habilité autonomie).

3

Je demande des devis auprès des artisans.

4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide (ou après dépôt de ma demande d'aide).

5

Je transmets mes factures à l'opérateur pour la demande de versement de l'aide.